

## QUAND ON VEUT TUER SON CHIEN, ON DIT QU'IL A LA RAGE !

OU COMMENT ACHEVER LE SERVICE  
COMPTABILITE FOURNISSEURS ...

UN N+1 QUI PART A LA RETRAITE  
SANS QU'ON LUI DONNE LA  
POSSIBILITE DE TRANSMETTRE  
SON SAVOIR

UN SERVICE EN SOUFFRANCE. ILS  
DEVAIENT ETRE 14 ET NE SONT PLUS  
QUE 8 DEPUIS LE TRANSFERT  
COMPTABILITE DE VALENCE VERS  
VELIZY.

UN N+1 NOUVELLEMENT EMBAUCHE VIRE  
CAR JUGE INAPTE AU BOUT DE 3 MOIS DE  
RENOUVELLEMENT DE SON CONTRAT

Des factures fournisseurs en  
attente d'être scannées qui  
s'empilent !! 2000 en attente...

UNE AMBIANCE AU SUMMUM DU STRESS... 4 PERSONNES SUR 8 ONT DEJA CRAQUE  
ET SONT PASSEES A L'INFIRMERIE POUR SIGNALER LEUR MAL ETRE .... DANS CE  
CONTEXTE, IL EST IMPOSSIBLE POUR LES SALARIES DE CE SERVICE COMPTABILITE  
FOURNISSEURS DE GERER LES LITIGES EN MEME TEMPS DE SAISIR DES FACTURES  
EN MEME TEMPS D'ENVOYER DES RELANCES WORKFLOW ET EN MEME TEMPS DE  
GERER LES FACTURES ET LITIGES.

ET POUR COURONNER LE TOUT LE  
LICENCIEMENT D'UNE JEUNE FEMME  
EMBAUCHEE DANS CE SERVICE DEPUIS 2020  
POUR INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE ALORS  
QU'AVEC LES AUTRES SALARIES DE CE MEME  
SERVICE ELLE AVAIT TIRE LA SONNETTE  
D'ALARME DENONCANT TOUS LES  
DISFONCTIONNEMENTS. ALORS SON  
LICENCIEMENT EST- IL REELLEMENT LIE A UNE  
INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE OU EST-CE UN  
REGLEMENT DE COMPTE DE LA PART DE SA  
HIERARCHIE ET LA DIRECTION. TELLE EST  
QUESTION ?...

UN NOUVEAU N+2 OMNIPRESENT QUI CHANGE  
D'ORGANISATION DE TRAVAIL TOUS LES  
QUATRE MATINS.

**POUR TOUTES CES RAISONS INDIGNONS NOUS !**

**LA CGT APPELLE A VOUS MOBILISER DANS TOUS LES  
SERVICES POUR CONTINUER A DENONCER TOUTES  
LES INJUSTICES ET LES MAUVAISES CONDITIONS DE  
TRAVAIL. RESTEZ SOLIDAIRES !**

**CE N'EST PAS AUX SALARIES DE PAYER LA CASSE DE  
NOTRE OUTIL INDUSTRIEL...**

*Pour la CGT nous dénonçons et déplorons le licenciement de notre collègue. En effet ce n'est pas par la sanction que les problèmes aux services comptabilité fournisseurs se résoudront car il y a dans ce service tellement de disfonctionnements que les salariés ne peuvent plus faire face à la demande des fournisseurs. Les fournisseurs continueront de se plaindre en restant en attente d'être payé et continueront de menacer la Direction de Thales Vélizy d'aller au contentieux. En attendant la Direction a décidé de sanctionner plutôt que de régler les déficiences en matière de formations, de problèmes d'outils informatique, de problèmes de surcharges de travail, de problème de managers N+1 N+2 et N+3 à qui on demande des objectifs qui sont inatteignables et qui du coup reportent leur stress sur les salariés. Nous craignons en effet que la direction locale de Thales AVS Vélizy souhaite résoudre la situation collective de l'emploi sur notre site par des « traitements individuels » que nous estimons inacceptables. Faisant suite à de (trop) nombreuses difficultés rencontrées dans le « dialogue social » local*